

COMPOSITION DE LA DELEGATION

Championnat du Monde
de SB20

Cascais (Portugal)
Du 29 août au 3 septembre 2021

La Délégation FFVoile pour le Championnat du Monde de SB20 2021 est constituée des équipages sélectionnés, représentés par les sportifs suivants :

Equipage « Jeunes » et « féminin / mixte » sélectionnés :

SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB
SB20	1116900N	CHATONNIER	Lucas	CN Calédonien
SB20	1140966G	MACHETTI	Hippolyte	YC Cannes
SB20	1010596E	MICHEL	Emeric	SR Antibes
SB20	1206443M	CANDELA	Laurie	YC Toulon

SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB
SB20	1227888A	AMAR	Paola	YC Cannes
SB20	1206443M	LAPAUW	Thimoté	SR Antibes
SB20	1058929B	SKOCZEK	Gabriel	SN Marseille
SB20	1379211D	GAUVRIT	Marine	CN Plouguerneau

Equipage supervisé, catégorie « Open » :

SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB
SB20	1097068E	RUSSO	Edward	CN Valeriquais
SB20	0190853F	LOBERT	Jonathan	SR Rochelaises
SB20	0016182G	FAVENNEC	Gilles	SN St Quay Portrieux

La FFVoile prévoit un encadrement technique de la Délégation lors de la préparation à l'épreuve assuré par Philippe Michel (philippe.michel@ffvoile.fr), et Xavier Rohart (xavier.rohart@ffvoile.fr), Entraîneurs missionnés par la FFVoile.

Les sélectionnés devront participer à la préparation finale et les coureurs inscrits sur les listes Espoirs et de Haut Niveau, devront être à jour de leur Surveillance Médicale Règlementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou de manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National (DTN) pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Fait à Paris, le 28 juillet 2021



Cédric Leroy
Directeur Haute Performance de la FFVoile

Les membres de cette Délégation officielle devront être en règle avec les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en France et respecter également les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le pays de la compétition.

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :
- consulter le site «conseils aux voyageurs» et se conformer aux instructions du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) qui précise la situation par pays : <https://www.diplomatie.gouv.fr>
-s'inscrire individuellement sur Ariane, ce qui permet au gouvernement français, en cas de problème dans le pays étranger, de savoir où vous êtes et à quelles dates :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>